

LA ROUMANIE À LA VEILLE DU CONGRÈS DE LA PAIX DE PARIS (1919) : REPÈRES CONCERNANT LA PROPAGANDE NATIONALE

CONSTANTIN IORDAN

(Institut d'Études Sud-Est Européennes, Bucarest)

Mettant en valeur quelques documents inédits des archives roumaines, l'auteur s'arrête sur certains aspects de l'organisation de la propagande nationale visant l'ouverture des travaux du Congrès de la paix de Paris (1919). Il s'agit, en essence, d'une méthodologie d'ensemble qui envisageait de gagner les grands négociateurs et l'opinion publique des Grandes Puissances en faveur des intérêts de la Roumanie.

Mots-clé : propagande, Congrès de la paix de Paris (1919).

Le thème de la propagande visant la Conférence de la paix qui a mis fin à la Première Guerre mondiale fut entamé d'une manière ou d'une autre par les historiographies nationales du Sud-Est européen des dernières décennies¹. Des différents aspects de cette question bien complexe et assez redoutable pour tout chercheur furent mis en lumière ou seulement signalés aussi par ceux qui se sont penchés sur l'étude de la participation de la Roumanie aux pourparlers de la capitale de la France².

¹ Voir, par exemple, le cas de la Grèce : Dimitri KITSIKIS, *Propagande et pressions en politique internationale : la Grèce et ses revendications à la Conférence de la paix, 1919–1920*, Paris, P.U.F., 1963 ; idem, *Le rôle des experts à la Conférence de la paix de 1919. Gestation d'une technocratie en politique internationale*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1972 ; Nicholas PETSALIS-DIOMIDIS, *Greece at the Paris Peace Conference (1919)*, Thessaloniki, 1979 ; pour le cas de la Bulgarie, voir : Hristo A. HRISTOV, *Bălgarija, Balkanite i mirăt*, 1919, Sofia, 1984 ; S. DIMITROVA, *La proagande et ses images dans un cas concret. La Serbie et les autres à la Conférence de paix de Paris(1919–1920)*, in «Bulgarian Historical Review», Sofia, XXV, 1997, n° 1, pp. 72–88 ; idem, «Văzstanovjavane...Reparacii...Garancii...» Franција i slavjanskite balkanski dăržavi (septemvri 1918–januari 1920), Blagoevgrad, 1998 ; pour le cas de la Yougoslavie, voir : Ivo J. LEDERER, *La Jugoslavija dalla Conferenza della pace al trattato dui Rapallo, 1919–1920. Introduzionz di Angelo Tamborra. Traduzionze di Mario Picchi*, Milan, 1966 ; Andrej MITROVIĆ, *Jugoslavija na Konferencija mira, 1919–1920*, Belgrade, 1969 ; idem, *Razgraničenije Jugoslavije sa Madžarskom i Rumunijom (1919–1920)*, Novi Sad, 1975.

² Voir, parmi les autres : V.V. TILEA, *Acțiunea diplomatică a României, nov. 1919–mărt. 1920*, Sibiu, 1925 ; Romulus SEIȘANU, *Take Ionescu. Omul, ideile și faptele sale. Viața sa intimă și publică. Oratorul. Ziaristul. Avocatul. Diplomatul. Opera sa pentru România Mare*, Bucarest, 1930 ; C. XENI, *Take Ionescu, 1858–1922*, Bucarest, 1932 ; Gheorghe I. BRĂȚIANU, *Acțiunea politică și militară a României în 1919 în lumina corespondenței diplomatice a lui Ion I.C.Brătianu (deuxième édition revue et augmentée)*, Bucarest, 1940 ; Sherman DAVID SPECTOR, *Rumania at the Paris Peace*

Quant à nous, nous allons essayer de mettre en valeur quelques documents inédits des archives roumaines concernant ce problème, datant de la veille de l'ouverture des négociations de Paris. Tout d'abord, il s'agit d'une ample « *Note (manuscrite) relative à l'organisation d'une propagande à l'occasion du traité de paix* », sans date et sans signature³, mais l'analyse de son contenu nous permet de supposer que le document fut rédigé tout de suite après l'armistice de Compiègne (le 11 novembre 1918) et son auteur a été Victor G. Antonescu, ministre de Roumanie en France, pour la deuxième fois, depuis le 5 novembre 1918. Figure marquante du Parti National Libéral, Victor Antonescu est né le 3 septembre 1871 à Antonești (le district de Téléorman). Après des études secondaires et universitaires au pays, il a suivi les cours de la Faculté de Droit de Paris, soutenant une thèse de doctorat en 1895. Il a été, en même temps, étudiant à la Haute École de Sciences Politiques de Paris. Revenu en Roumanie, il a commencé une carrière de magistrat, puis d'avocat et de professeur de droit. Comme libéral, il fut député dès 1901 et directeur à la Banque Nationale. Deux fois ministre de Justice (janvier 1914 – décembre 1916 et novembre 1933 – février 1935), deux fois ministre de Finances (décembre 1916 – juillet 1917 et février 1935 – août 1936), il fut ministre des Affaires Étrangères d'août 1936 jusqu'en décembre 1937. Comme diplomate, il fut deux fois le chef de la mission de Roumanie à Paris, 11 octobre 1917 – 25 mars 1918 et 5 novembre 1918–20 décembre 1919, et ministre plénipotentiaire à Genève dans les années '20⁴. Mort en 1947, Victor Antonescu est resté dans la mémoire collective des

Conference. A Study of the Diplomacy of Ion I. C. Brătianu. New York, 1962; Boris RANGHEȚ, Relațiile româno-americane în perioada primului război mondial (1916–1920), Cluj-Napoca, 1975; Emilian BOLD, De la Versailles la Lausanne(1919–1932). Activitatea diplomației românești în problema reparațiilor de război (Contribuții). Jassy, 1976; Constantin BOTORAN, Ion CALAFETEANU, Eliza CAMPUS, Viorica MOISUC, România și Conferința de pace de la Paris(1918–1920). Triumful principiului naționalităților. Sous la coordination de Viorica Moisuc, Cluj, 1983; Emilian BOLD, Diplomația de conferințe. Din istoria relațiilor internaționale între anii 1919–1933 și poziția României, Jassy, 1991; Ion STANCIU, Aliați fără alianță. România și S.U.A. , 1914–1920, Bucarest, 1992; Liviu MAIOR, Alexandru Vaida-Voevod între Belvedere și Versailles (însemnări, memorii, scrisori), Cluj, 1993; Ioan CIUPERCĂ, România în fața recunoașterii unității naționale. Repere, Jassy, 1996; Valeriu Florin DOBRINESCU, Doru TOMPEA, România la cele două Conferințe de pace de la Paris(1919–1920, 1946–1947). Un studiu comparativ. Focșani, 1996; Nicolae DASCĂLU, Imaginea României Mari în Statele Unite ale Americii în perioada interbelică (1919–1939), Bucarest, 1998; Carol IANCU, Emanciparea evreilor din România (19133–1919). De la inegalitatea civică la drepturile de minoritate.Originalitatea unei lupte începînd cu războaiele balcanice și pînă la Conferința de pace de la Paris. Préface par Charles-Olivier Carboneel. Traduction par Țicu Goldstein. Bucarest, 1998; idem, Evreii din România, 1919–1938. De la emancipare la marginalizare. Préface par Pierre Guiral. Postface par Gérard Nahon. Traduction par Țicu Goldstein, Bucarest, 2000; Emilian BOLD, Ioan CIUPERCĂ, Europa în derivă (1918–1940). Din istoria relațiilor internaționale, Jassy, 2001; Anastasie IORDACHE, Take Ionescu, Bucarest, 2001; Daniel CAIN, Un trimis al Majestății Sale. Nicolae Mișu, Bucarest, 2007; Anastasie IORDACHE, Ion I. C. Brătianu, un corifeu al democrației și al liberalismului românesc (deuxième édition revue et augmentée), Bucarest, 2007.

³ Archives de la Bibliothèque Nationale de Roumanie (cité par la suite ABNR). Fonds Saint Georges. Paquet CLXXIV, Dossier 5, ff. 1–23.

⁴ Voir: Lucian PREDESCU, Enciclopedia României Cugetarea. Material românesc.Oameni și înfăptuiri. Édition anastathiaue, Bucarest, 1999, p. 40.

Roumains et des Français pour son vol extrêmement dangereux de Salonique à Jassy du début de novembre 1918 comme courrier du gouvernement de Paris, visant la préparation de la rentrée de la Roumanie en guerre⁵. D'ailleurs, le 30 novembre 1918, le Général Commandant en Chef des Armées Alliées en Orient, Franchet d'Espérey, citait à l'Ordre de l'Armée Victor Antonescu, Capitaine de l'Armée Roumaine : « *A accompli, avec une rare audace, une mission délicate et périlleuse. A réussi, grâce à son énergie et à son persévérance et malgré de multiples difficultés, à assurer dans les meilleures conditions de rapidité, la transmission de documents de la plus haute importance* »⁶.

Bon connaisseur des milieux politiques français, l'auteur de la *Note* parlait de la prémisse qu'à « *la différence des autres actions de propagande, celle qui sera faite en vue du Congrès de paix doit, pour donner des résultats, être intense – elle peut l'être, l'effort à fournir étant par définition de courte durée – et localisée, l'aide que la Roumanie peut attendre au Congrès de paix devant venir bien plus des Grandes Puissances victorieuses que de l'ensemble des nations qui seront représentées* »⁷. En tenant compte de ces considérations, Victor Antonescu offrait le modèle d'un service. Dans ses grandes lignes, il devrait être constitué de quelques sections. La première serait « *l'action de la presse* ». Selon son opinion, « *Cette action sera efficace si elle est centralisée en rapport étroit avec le chef de la commission des négociateurs, d'une part et, d'autre part, avec un service d'informations de Bucarest qui alimenterait en permanence le service central de l'étranger* ».

Pour la diffusion régulière des nouvelles, il conviendrait d'organiser un service au centre des négociations, lequel enverrait plusieurs fois par jour des bulletins à tous les journaux, aux principaux hommes politiques, aux grandes institutions de crédit, aux grands fonctionnaires de l'État, bulletins qui seraient télégraphiés et transmis à un service de distribution dans les autres grandes capitales de l'Entente, lequel serait outillé pour reproduire ce télégramme et le répandre, comme au centre, aux mêmes personnes et institutions. Eu égard à l'observation que nous faisons, en commençant, il y aurait bien de prévoir des bulletins développés pour Paris, Londres et Washington.

Quotidiennement, on pourrait prévoir pour quelques autres capitales secondaires un bulletin résumé, qui serait également distribué dans ces villes, l'action de ces pays pouvant aussi, dans certains cas, avoir une influence (Rome, Athènes et Belgrade). »⁸

Observons, parmi les autres, que le diplomate roumain proposait un schéma de fonctionnement du réseau agissant dans le domaine de la presse, mais aussi qu'il faisait une distinction entre les Grandes Puissances Alliées, l'Italie ayant une valeur

⁵ Voir des détails sur cette action dans le livre signé par Constantin BOTORAN et alia, *op. cit.*, pp.187–188.

⁶ ABNR. Saint Georges, P.CLXXIV, D. 7, f.7.

⁷ *Ibidem*, D.5, f.1.

⁸ *Ibidem*, f. 1–2.

secondaire pour les intérêts de la Roumanie, par rapport à la France, la Grande Bretagne et les États-Unis, étant mise à côté des petits alliés des Balkans, la Grèce et la future Yougoslavie. Nous savons maintenant, par exemple, que les diplomates du gouvernement de Rome ont fait des difficultés à la Roumanie pendant les négociations précédant la conclusion du traité de Neuilly⁹ et celui de Trianon¹⁰, mais aussi que la Yougoslavie et la Grèce ont fait partie du premier projet de la création de la Petite Entente envisagé par Take Ionescu, ministre roumain des Affaires Étrangères (juin 1920–décembre 1921)¹¹.

Victor Antonescu était conscient qu'une tâche, « *de beaucoup la plus difficile* », sera l'insertion de ces nouvelles. De son point de vue, l'accomplissement de celle-ci « *exigera dans chaque ville l'action d'un homme ayant une grande connaissance des milieux de la politique et de la presse et ayant dans ces milieux de l'autorité. Si les nouvelles sont distribuées par un tel homme, et si elles sont bien rédigées, elles seront très souvent insérées gratuitement par les grands journaux soucieux de donner à leurs lecteurs une information sérieuse. Toutefois, il faut prévoir, pour obtenir une plus large place dans la presse, au moins dans certains journaux de chaque ville, des arrangements financiers avec certains publicistes (un par rédaction choisie). Ces arrangements sont bien moins onéreux que des contrats passés avec les directions. Ils donnent des rendements supérieurs ; on peut les prévoir par mensualité, ce qui permet la surveillance des résultats.* »¹²

Un problème important était, à son avis, de déterminer d'importants éditoriaux, et pour cela il aurait été nécessaire que les agents aient un contact permanent avec quelques grands journalistes dans chaque ville, et qu'en dehors des télégrammes de distribution ces agents reçoivent du centre des télégrammes particuliers qui leur permettront de documenter l'un de ceux-ci pour lui fournir un sujet d'article. L'auteur de la note attirait l'attention sur le fait que « *tout ce qui paraît sous une signature nationale porte beaucoup plus que ce qui est anonyme ou signé soit par le service de propagande, soit par un Roumain* » et faisait une recommandation bien claire : « *à ce sujet il faut proscrire absolument la création de nouveaux journaux dans la langue des pays : ces organes sont suspects par définition, ils coûtent fort cher, ne peuvent pas être bien faits et, n'intéressant personne, ne sont jamais lus* ». ¹³

Il allait plus loin, ajoutant qu'à Paris, Londres et Washington, il aurait été très profitable de faire avec certains journaux des arrangements spéciaux et de

⁹ Voir la contribution plus récente d'Alberto BASCIANI, *Un conflitto balcanico. La contesa fra Bulgaria e Romania in Dobrugia del Sud. 1918–1940*. Cosenza, 2001. pp.36 et suiv.

¹⁰ Voir notre livre: *România și relațiile internaționale din Sud-Estul european: probleme ale păcii, securității și cooperării (1919–1924)*, Bucarest, 1999, p. 90.

¹¹ Voir notre étude: *La création de la Petite Entente dans la conception de la Roumanie: projet et réalisation*, in «RESEE», Bucarest, XIV, 1976, n° 4, pp. 665–678.

¹² ABNR. Saint Georges, P. CLXXIV, D.15, ff.3–4.

¹³ *Ibidem*, ff. 4–5.

véritables contrats dans le but d'obtenir non seulement des insertions, « *mais aussi de véritables campagnes.* » Victor Antonescu faisait des propositions concrètes, appréciant que dans chacune des capitales mentionnées, « *il faudra au moins deux, trois grands journaux entièrement acquis et s'adressant à des publics différents ; il faudra avoir d'abord un grand journal sérieux, lu par le monde dirigeant, et ensuite un grand journal populaire à gros tirage, capable de toucher l'opinion.* »¹⁴ Il considérait que dans la capitale de la France, la Roumanie aurait pu compter sur le concours des journaux « Le Temps » et « Le Figaro ». Le premier était un journal républicain modéré, fondé à Paris par Jacques Coste (1829), disparu en 1842 ; le titre fut repris par Auguste Nefftzer en 1861. Le deuxième fut un journal satirique fondé en 1854 par Auguste de Villemessant, qui est devenu quotidien politique et littéraire en 1866. Le diplomate roumain suggérait qu'il aurait fallu aussi obtenir le concours des journaux du genre « Le Matin ». Celui-ci était une feuille quotidienne, fondée en 1884 à Paris par Alfred Edwards, d'après le type des journaux anglais (il eut même d'abord une édition anglaise) ; il se présenta comme un journal d'informations rapides et de reportage. En 1895, le propriétaire vendit le journal qui est devenu nettement républicain. Dans la période 1900–1915, le rédacteur en chef fut Stéphane Lauzanne. Le diplomate roumain voyait nécessaire de trouver des journaux correspondants à Londres et à Washington, mais il ne dissimulait que « *lorsque ces arrangements seront d'une nature financière, ils comporteront de très gros frais.* »¹⁵

D'autre part, il mettait en relief le fait qu'il y a un autre moyen de se créer des sympathies dans le monde de la presse, « *moyen qui n'est pas négligeable et qui est peu coûteux : les décorations.* » Les nuances ne manquaient pas : « *pour tirer de ces distinctions le service qui elles peuvent rendre, il faut qu'elles soient distribuées judicieusement et surtout assez à temps pour que d'une part le bénéficiaire puisse dans l'avenir rendre encore des services et ensuite pour que ses collègues, qui n'ont pas encore été décorés, aient le temps de pouvoir obliger la Roumanie avant la fin des négociations.* »¹⁶

Victor Antonescu soulignait l'importance du président de la commission qui pouvait jouer un rôle efficient par ses dialogues avec quelques grandes personnalités de la presse, mais aussi la valeur des « *satisfactions morales* » au-delà de celles matérielles : « *la Roumanie trouvera un grand bénéfice et une précieuse collaboration si ses représentants de tous ordres réussissent à rendre sa juste cause sympathique au point que ses défenseurs étrangers considèrent sa victoire comme une victoire personnelle.* »

L'auteur de la *Note* soutenait que la réalisation de ce projet réclamait la présence d'un Roumain « *de qualité* » dans chacune des grandes capitales à côté de l'agent local. Le premier devait faire la liaison permanente entre la commission des

¹⁴ *Ibidem*, f. 5.

¹⁵ *Ibidem*, f.f 5–6.

¹⁶ *Ibidem*, f. 6.

négoceurs et l'agent local. Le rôle du dernier était d'éclairer son collègue roumain sur les démarches à faire, sur les personnes à recevoir et à voir. De même, l'agent roumain devait être pourvu d'une abondante documentation ; c'était lui qui aurait eu à correspondre avec Bucarest pour demander et obtenir dans le délai le plus bref possible tous les renseignements qui pourraient se poser dans toutes les questions. Par conséquent, le service de Bucarest devait être muni de façon à répondre à toutes les demandes. À son avis, il fallait que « *dans un délai très court, les éclaircissements parviennent aussi bien dans une question historique que dans une question économique, et qu'ils soient précis, à base de faits, – et pour tous les ordres de la connaissance et de l'activité de la Roumanie (géographique, ethnique, philologique, statistique, scientifique etc.).* »¹⁷

La deuxième section du service projeté par Victor Antonescu était représentée par « *l'action sur les personnes* », considérée comme une propagande « *de première importance* ». À son opinion, on pouvait agir sur ces hommes de différentes façons : « *a) documentation ; b) conversations ; c) coïntéressement.* »

En ce qui concerne la *documentation*, l'auteur de la *Note* avouait que sa longue expérience personnelle l'a appris que « *le tract – c'est-à-dire la petite brochure de 30 à 100 pages – ne portait pas en général. Ceux à qui il s'adresse ont tendance à les considérer comme des prospectus qu'on ne lit pas. Il sera donc préférable de réunir toutes les études projetées, même si elles sont de très différente nature, et sans lien aucun les uns avec les autres, en un seul ouvrage, qui serait comme un vade mecum des questions concernant la Roumanie.* » Il recommandait que ces études soient être imprimées dans une forme soignée, de façon à toujours éviter l'impression d'une publication *ad hoc*. On précisait aussi que ces ouvrages devaient être envoyés « *à des personnes choisies.* »¹⁸

On offrait également des détails concernant la documentation à l'usage du grand public, signalant « *des formes inférieures qui ne semblent pas devoir être négligées, tout en leur laissant, bien entendu, leur importance relative.* » Victor Antonescu envisageait les cinématographes, les spectacles roumains, au besoin expositions d'objets d'art roumains, de souvenirs de la guerre, « *de documents photographiques établissant la barbarie de l'envahisseur et l'identité de race entre les Roumains de toutes les provinces, se manifestant dans leurs formes de vie extérieure.* » Il était désirable que ces dernières suggestions aient en vue particulièrement la capitale, « *qui sera le plus près du lieu des négociations* », le but à atteindre étant « *qu'on parle beaucoup de la Roumanie – et pour cela tous les moyens doivent être mis en œuvre.* » On rappelait les procédés employés par les Bulgares en France après la Première Guerre balkanique (1912) l'exposition « *des broderies bulgares, il avait même été question de monter des pièces de théâtre bulgares à Paris.* »¹⁹

¹⁷ *Ibidem*, ff. 7–9.

¹⁸ *Ibidem*, f.f. 10–11.

¹⁹ *Ibidem*, ff. 11–12.

Partant de ce modèle, Victor Antonescu suggérait la traduction ou l'adaptation d'un des chefs-d'œuvre dramatiques du théâtre roumain et, « *au besoin, la représentation d'une opérette (Baba Hârca, par exemple) qui montrerait des costumes, des danses et de la musique nationale.* » En même temps, « *la création d'un musée d'art roumain pourrait être utile ; peut-être quelques cadeaux d'objets d'art national roumain (tapis, icônes, < scoarțe >, vieux livres) utilement placés pourront avoir de bons effets.* »²⁰

Quant aux *conversations*, l'auteur rappelait d'abord des choses communes : « *il faudra que les agents voient beaucoup de monde et fréquemment les hommes qui peuvent à un titre quelconque avoir une influence sur la marche des pourparlers.* » D'ici le soin qu'il fallait apporter dans le choix des agents. On envisageait aussi le problème des agents étrangers qu'auraient dûs être choisis parmi les personnes les plus connues dans divers milieux. Bien sûr que ces conversations devaient être signalées et rapportées, chaque fois qu'elles présentent le moindre intérêt. Il y a eu une motivation : « *Le fait d'être obligé de rapporter les entretiens est un stimulant pour les agents. Il conviendra que les agents soient eux-mêmes pleinement informés, même de certains faits qu'il ne serait pas bon de répandre, et qu'ils devront par conséquent garder secrets. Mais il est indispensable, si l'on veut que ses collaborateurs aient l'autorité nécessaire pour une action féconde, qu'ils soient en mesure de comprendre tout ce que pourraient leur dire leurs différents interlocuteurs, et surtout qu'ils ne soient jamais amenés à avancer une opinion ou à solliciter un concours qui pourraient être démentis par les faits.* »²¹

Victor Antonescu comptait aussi sur tous les Roumains qui auraient été de passage dans les capitales en question. Il croyait, misant sur l'expérience, que dans les moments de crise, tous les nationaux, à quelque pays qu'ils appartiennent, ont la tendance à s'ériger en agents de propagande. Le diplomate roumain considérait que ce penchant partait d'un don naturel ; donc, « *il ne faut pas essayer de l'arrêter – c'est d'ailleurs impossible – il vaut donc mieux le canaliser et l'utiliser. Cette utilisation suppose une documentation au moins rudimentaire. Quand les gens ne savent pas ils parlent quand même et on peut être stupéfié parfois du mauvais effet de certaines paroles émanant pourtant des meilleures intentions.* » Il avait d'ailleurs des propositions concrètes : une fois par semaine au moins, l'agent roumain dans les capitales « *réunit le plus grand nombre possible de Roumains de la colonie ; il ferait appel, devant eux, au plus haut sentiment de la patrie, qui nécessiterait à cette heure une discipline parfaite en même temps qu'une complète union. Il les mettrait au courant des principaux faits de la semaine, intéressant leur pays, et qui peuvent être publics. Il leur donnerait des directives et au besoin chargerait les plus capables de missions spéciales, qui canaliseraient leur désir d'action et de se rendre utiles. Si quelques paroles imprudentes avaient été dites, il*

²⁰ *Ibidem*, ff. 12–13.

²¹ *Ibidem*, ff. 14–15.

en ferait amicalement d'abord la remarque, et si cela ne suffirait pas, il ne devrait pas craindre de menacer et de prendre des sanctions, qui consisteraient en dernière analyse à demander obligeamment aux différents ministères de l'Intérieur l'expulsion du délinquant. »²²

En ce qui concerne le *coïntéressement*, l'auteur de la *Note* reconnaissait la nécessité de recourir parfois à ce genre de persuasion. Il s'agissait chaque fois des cas d'espèces, « *qui devront être résolus avec tact, en s'éclairant des conseils utiles, mais aussi, s'il le faut, largement et sans arrière-pensée d'économie.* » Donc, on lançait l'idée de fixer d'avance à l'agent local un budget spécial à cet effet, chaque cas devant être examiné isolément, pour tout ce qui dépasserait une somme à fixer. Cette méthode de budget semblait préférable parce qu'elle permettait à l'agent de savoir dans quelle limite il pourra coïntéresser – et ceci proportionnellement à l'utilité des cas.

La subvention n'était d'ailleurs pas le seul moyen d'agir dans cette ordre d'idées. Selon la vision de Victor Antonescu, les moyens étaient en réalité extrêmement variés. Il était certain par exemple que le gouvernement roumain avait l'intention de faire appel pour son industrie aux capitaux de l'étranger ; par conséquent, il avait intérêt à faire amorcer le plus grand nombre d'affaires possible : « *que tel banquier ait été pressenti pour commanditer telle affaire en vieille ou nouvelle Roumanie, et que cette affaire présente pour lui des perspectives d'enrichissement, ce banquier devient par définition un avocat de la plus grande Roumanie, et, s'il appartient à la haute banque, son influence peut être d'un grand poids sur les plénipotentiaires de son pays, avec lesquels les plénipotentiaires roumains discuteront. Cet exemple que j'ai choisi pour un banquier peut naturellement s'appliquer à tous les domaines de la vie économique (travaux publics entre autres) et, jusqu'à un certain point dans le domaine scientifique (promesse de chaires) etc.* »²³

Le dernier chapitre de la *Note* se réfère au *personnel*. Le diplomate roumain considérait que le personnel étranger devait être formé de trois catégories de gens : 1) un spécialiste local, chef du service, qui serait au centre des négociations ; 2) deux correspondants principaux pour les deux autres capitales principales ; 3) des correspondants secondaires dans les autres capitales. À ces collaborateurs étrangers devaient être adjoints trois Roumains, un pour chaque grande capitale, spécialement qualifiés et se consacrant uniquement à cette tâche. Il suggérait des noms pour le personnel roumain. Supposant que le leader libéral I.G. Duca – ancien et futur ministre et même chef du gouvernement – aurait été appelé à d'autres fonctions, Victor Antonescu pensait à Nicolae Titulescu pour Londres. Il s'agissait de l'ancien (1917–1918) et futur (1920–1921) ministre des Finances, du futur ministre plénipotentiaire en Grande Bretagne (1922–1927) et deux fois chef

²² *Ibidem*, ff.15–16.

²³ *Ibidem*, ff. 17–18.

de la diplomatie roumaine (1927–1928, 1932–1936).²⁴ Pour Paris, le diplomate roumain indiquait le nom de Gheorghe Matei Corbescu, connu homme politique libéral, journaliste de marque – dans les années 1912–1913 et 1919–1922 directeur du journal « L'Indépendance Roumaine ». Préfet de Bucarest (1914–1916), il fut désigné en 1918 comme Haut Commissaire du gouvernement roumain près des armées alliées.²⁵ Pour Washington, on recommandait Aristide Blank, écrivain, mais aussi propriétaire de la Banque Marmorosch Blank, qui fut aussi fondateur de la Maison d'Édition « Cultura Națională » (La Culture Nationale).²⁶ Comme chef du service de la propagande étrangère était proposé Edgar Roels, responsable du service de l'étranger au journal « Le Temps », loué par Victor Antonescu pour avoir « organisé le plus formidable mouvement de propagande que le monde ait vu, à savoir le mouvement pro-boer », puisqu'il « a une très grande expérience, une situation qui le met en mesure d'agir partout avec une incontestable autorité. » On ajoutait aussi qu'il a organisé en France depuis quatre ans la propagande roumaine par l'Agence des Balkans, qu'il connaissait les affaires roumaines et qu'il avait « la haute main sur la politique étrangère du journal <Le Temps> ». ²⁷ Notons que « Le Temps » était un journal républicain modéré, fondé à Paris par Jacques Coste (1829) ; disparu en 1842, le titre fut repris par Auguste Nefftzer en 1861. De même, l'auteur ne proposait pas les correspondants des deux autres capitales, mais il appréciait que les conseils de Edgar Roels étaient nécessaires, pensant à leur future collaboration. Le diplomate roumain ne cachait pas l'idée que dans les capitales secondaires, le correspondant du journal « Le Temps », qui y accomplissait ses fonctions, lui semblait « tout indiqué ». On envisageait aussi des questions techniques : « il y avait à faire avec chacun d'eux un arrangement spécial, qui consisterait surtout à les doter de l'outillage indispensable (machine, duplication etc.). »

Vers la fin de la *Note*, Victor Antonescu avouait qu'au cas « où ce projet serait adopté, je pense que ma présence à Paris et ma collaboration directe avec M. Roels présenterait des avantages. » Il ajoutait aussi deux précisions bien intéressantes : son expérience lui a prouvé que pour toutes les communications entre agents de propagande, « il convient de se servir de télégrammes chiffrés » ; pour les questions de budgets, les conseils de Edgar Roels lui paraissaient absolument nécessaires, puisque « cette propagande ayant un caractère tout spécial, sur lequel il n'est pas possible, sans entrer en détails, de prévoir un chiffre même approximatif. »²⁸ Rappelons ici que Edgar Roels était un avocat et journaliste

²⁴ Pour sa personnalité, voir, entre autres, une contribution plus récente due à Adrian NĂSTASE. *Nicolae Titulescu contemporanul nostru. Notre contemporain*. Deuxième édition revue et augmentée, Bucarest, 2002, passim.

²⁵ Voir des détails chez Lucian PREDESCU, *op. cit.*, p. 220.

²⁶ *Ibidem*, p. 106.

²⁷ ABNR. Saint Georges, P. CLXXIV, D. 15, ff. 20–21.

²⁸ *Ibidem*, ff. 21–22.

belge qui a fait parti – à côté de Nicolas Corbelin et Émile Rossel – du groupe des associés qui se trouvait à l'origine du quotidien belge « Le Soir », étant quelque temps rédacteur-en-chef. Ensuite il a collaboré avec « Le Temps ».

D'autres documents nous montrent que le ministre de Roumanie à Paris dirigeait la propagande nationale à la veille de l'ouverture des négociations de paix de la capitale française. Par exemple, dans un télégramme adressé au général Constantin Coandă, comme Président du Conseil des Ministres, le 16 décembre 1918 (en effet, dès le 29 novembre – ancien style – Ion I.C. Brătianu était officiellement le chef du gouvernement), Victor Antonescu rapportait que différents Roumains, entre autres Aristide Blank, faisaient une propagande active avec des fonds banquiers israélites de Paris « *dans une direction qui ne cadre pas toujours avec intérêts généraux.* » Il soulignait, également, qu'en vertu de l'accord intervenu avec le destinataire, il le priait de donner ordre à la Banque Dreyfus de « *tenir à ma disposition tout le montant fonds sanitaire pour compléter et amplifier en vue d'une propagande active l'organisation du Bureau de la Presse Roumaine que j'ai fondé il y a un an.* » Il posait toutefois une condition : « *je ne pourrai manipuler ces fonds que si vous m'autorisez à ne justifier que d'une façon globale l'emploi des sommes sans être tenu à fournir des quittances individuelles, cela étant dans la plupart des cas impossible.* » Et la remarque finale : « *les Serbes dépensent beaucoup d'argent pour la propagande et même les Hongrois.* »²⁹

Plus d'une semaine plus tard (le 24 décembre), le ministre de Roumanie à Paris transmettait à Bucarest, cette fois à Brătianu, qu'il avait longuement causé sur l'organisation de la propagande roumaine avec Edgar Roels ; le dernier s'était chargé d'assurer une propagande active et journalière dans la presse française, entre autres : « Le Matin » (quotidien, fondé en 1884 à Paris par Alfred Edwards ; conçu d'après le type des journaux anglais, il se présenta comme un journal d'informations rapides et de reportage ; après 1895, le propriétaire le vendit et le journal est devenu nettement républicain) ; « Le Petit Journal » (quotidien fondé en 1863 par Moïse Millaud ; en 1872, le journal passa entre les mains d'Émile de Girardin ; lors de l'affaire Dreyfus, sous l'impulsion d'Ernest Judet, le journal devint l'organe populaire du parti nationaliste ; il passa plus tard sous la direction de Stéphane Pichon, futur ministre des Affaires étrangères) ; « Le Journal » (feuille politique, littéraire et artistique fondée à Paris, en 1892, par Fernand Xau) ; « L'Écho de Paris » (quotidien de tendance catholique, fondé en 1883 par Valentin Simond, qui, lors de l'affaire Dreyfus, prit la défense de l'armée ; il compta parmi ses principaux rédacteurs Jules Lemaître, Paul Bourget, René Bazin, Maurice Barrès, Henri Bordeaux). On évaluait la dépense annuelle à un million et demi de francs, mais il a eu espérer de la réduire à un million. On faisait de nouveau l'éloge de la compétence de Edgar Roels et ses succès avec les Boers. On donnaient

²⁹ *Ibidem*, D. 5, f. 29: Télégramme de Paris, n° 3646 de 16 décembre 1918. Victor Antonescu.

d'autres précisions : « *cette propagande se ferait en dehors de l'action du Bureau de Presse Roumaine que j'ai créé il y a un an dont l'action comme organe indépendant est utile et en dehors de l'impression et distribution brochures pour lesquelles 150.000 à 200.000 francs pris sur fonds sanitaire qui existe chez Dreyfus seraient suffisants.* » En attendant les instructions du chef du gouvernement, Victor Antonescu signalait qu'un de ses informateurs lui a dit que des banquiers israélites ont déjà mis à la disposition de Take Ionescu – adversaire politique redoutable de Brătianu – pour sa propagande personnelle la somme de 750.000 francs « *sur demande 1 million et demi ; de son côté, Aristide Blank dispose de 300.000 francs ; leur action est parallèle.* »³⁰ Le même jour, le diplomate attirait l'attention du premier ministre roumain que dans son action d'organisateur du service de propagande active à Paris, il était indispensable qu'à Bucarest soit mis sur pieds, sous la direction d'Édouard Tavernier – membre de la Mission militaire française, un service d'informations pour la presse française en mesure de lui transmettre journalièrement de nouvelles du pays. E. Roels était d'avis que Tavernier devait à cet effet rester encore en Roumanie.³¹

L'une des questions pressantes du point de vue de la propagande à la veille du Congrès était le statut des Juifs. Victor Antonescu signalait que la question juive présente une très grande importance, « *car les Israélites des États-Unis et d'Angleterre s'agitent contre la Roumanie.* » Brătianu sollicitait à son tour des démarches près des chefs de la communauté juive de France et le ministre roumain s'est mis en contact avec le Consistoire Israélite et le Grand Rabin de France.³² Le 25 décembre 1918, le Consistoire Central de l'Union des Associations Culturelles Israélites de France envoyait une lettre à Victor Antonescu dont l'essence était la suivante : « *Le judaïsme français est très préoccupé depuis de longues années de la situation légale de nos coreligionnaires roumains. Au moment où le Congrès de la paix va être appelé à statuer sur le sort des groupements ethniques ou religieux que des lois d'exception maintiennent encore en divers pays dans un état d'infériorité politique et sociale, vous permettrez, Monsieur le Ministre, que le Consistoire Central des Israélites de France vous demande d'appeler l'attention de votre gouvernement sur l'opportunité de résoudre définitivement la question des Israélites de Roumanie.*

Le royaume danubien, qui a pris les armes pour réaliser son unité et qui a combattu à côté des Puissances occidentales pour la cause du droit et de la justice, ne voudra pas refuser plus longtemps à ses sujets juifs les droits qui sont reconnus à leurs coreligionnaires dans tous les pays civilisés.

L'illustre homme d'État qui dirige de nouveau les destinées de la Roumanie a reconnu dans la séance de la Constituante en date du 10/23 Juin 1917 l'urgence d'une solution largement libérale et complète.

³⁰ *Ibidem*, f. 31 : Tél. de Paris, n° 5 du 24 décembre 1918, Victor Antonescu.

³¹ *Ibidem*, f. 32 : Tél. de Paris, n° 11 du 24 décembre 1918, Victor Antonescu.

³² *Ibidem*, f. 44 : Tél. de Paris, n° 43 du 6 janvier 1919, Victor Antonescu.

Nos coreligionnaires d'Angleterre, d'Italie et des États-Unis ont entretenu leurs gouvernements respectifs de ce grave problème et nous croyons savoir qu'ils insisteront auprès du Congrès de la Paix pour que satisfaction entière soit donnée aux vœux de la population roumaine de confession israélite.

À l'éclat que la vaillance de ses armées a jeté sur le nom roumain, le gouvernement du roi ajouterait une gloire nouvelle en prenant lui-même l'initiative d'une mesure d'émancipation totale qui, comme l'a dit un de ses hommes d'État, fera disparaître la question juive des annales roumaines.

Par cet acte spontané le gouvernement roumain fortifierait les liens qui l'attachent désormais aux Puissances occidentales et le judaïsme français se féliciterait d'avoir contribué à resserrer l'amitié de nos deux pays qu'ont scellé nos communs sacrifices et le sang de nos enfants. »³³ Victor Antonescu répondait au Baron Édouard de Rothschild par la lettre suivante : « *La préoccupation du Judaïsme français en ce qui concerne la situation du droit des Israélites en Roumanie est légitime. Le Consistoire Central des Israélites de France, de la France glorieuse d'aujourd'hui, est certainement qualifié pour parler au nom du droit ; aussi, je me fais un très agréable devoir de vous répondre. C'est avec raison que vous me rappelez que M. Bratiano a reconnu, dans la séance du 10/23 Juin 1917, de la Constituante Roumaine, l'urgence d'une solution largement libérale et complète de la question juive en Roumanie. Mr. Bratiano, redevenu Président du Conseil, tient sa promesse et accomplit l'acte d'émancipation totale tant attendu. En effet par un télégramme de Bucarest, en date du 23 Décembre 1918, M. Bratiano m'informe qu'un décret-loi accordant le droit de citoyen à tous les Israélites nés en Roumanie sera promulgué ces jours-ci. C'est également par un décret loi que le Gouvernement roumain vient d'ordonner l'expropriation des grands propriétaires au profit des paysans. C'est donc au même moment et par la même procédure que justice entière est rendue à nos paysans et à nos Israélites. Nous réalisons donc comme vous le voyez, pour l'avenir, la fraternité dans la justice de tous les Roumains, quelle que soit leur origine.* » Le texte de cette lettre fut remis à E. Roels qui lui a assuré une large publicité en France et, par Agence Havas, à l'étranger. Des journaux comme « Le Temps », « Journal des Débats », « Le Matin », « Le Petit Parisien » et six autres ont reproduit cette lettre en entier.³⁴

D'ailleurs, le 2 janvier 1919, G. Corbescu, le directeur de la Censure officielle transmettait à toutes les légations roumaines un communiqué de la part de premier ministre, sollicitant d'être publié dans les journaux étrangers : « *Les radios allemands prétendent que des pogroms ont eu lieu en Roumanie et en Bessarabie contre les Juifs. Nous donnons démenti le plus formel à ces nouvelles inexactes et tendancieuses, malgré que des cas individuels d'Israélites qui sous l'occupation ennemie se sont mis au service des Allemands et ont provoqué ainsi des ressentiments justifiés, aucune agitation antisémite n'a pas eu lieu et la Roumanie*

³³ *Ibidem*, ff. 33–34.

³⁴ *Ibidem*, ff. 44–45.

est unanime à considérer que la question juive doit être résolue dans le sens le plus large. D'autre part, le Gouvernement roumain a déclaré formellement qu'il promulguera ces jours-ci le décret en vertu duquel les droits seront accordés aux Juifs dans les conditions ; il est regrettable que l'on répande encore de pareils bruits car ils ne peuvent qu'envenimer les rapports entre la population roumaine et l'élément juif à un moment où le but est précisément de les rapprocher et de faire dans l'intérêt de l'avenir, disparaître toutes les aspérités. »³⁵

Le 6 janvier 1919, Victor Antonescu rapportait au Président du Conseil les premiers résultats de son action. E. Roels a été informé que I.I. C. Brătianu a accepté de diriger à Paris la propagande roumaine dans la presse et l'affectation dans ce but de la somme d'un million francs. D'accord avec la somme, il s'est mis en contact avec le directeur de la Société Générale de Publicité, qui avait le monopole de la publicité dans cinq grands journaux du matin : « Le Petit Parisien », « Le Petit Journal », « Le Journal », « Le Matin » et « L'Écho de Paris ». La majeure partie de l'argent devait être destinée à cette agence. D'autre côté, il s'est arrangé avec le directeur de l'Agence Havas pour que tous les télégrammes et les informations destinés aux journaux passent par cette agence. E. Roels lui a toutefois dit que le directeur de la Société Générale de Publicité n'accepterait pas de donner des quittances pour les sommes à lui verser, mais que pour tout l'argent qu'il recevrait du diplomate roumain, Roels était disposé à lui donner des quittances ; il n'était pas le cas d'une justification en détail de toutes ces dépenses. Pour sa propre responsabilité et pour ne pas être exposé plus tard à être attaqué « *par des adversaires de mauvaise foi* », Victor Antonescu voulait être dispensé de manière formelle par un acte émanant des ministres des Affaires Étrangères et des Finances d'avoir à fournir d'autres explications que les quittances que Roels lui-même lui donnerait. Le ministre de Roumanie à Paris concluait : « *d'une manière générale, je voudrais avoir des instructions précises au sujet du maniement de ce fonds pour que différents changements éventuels ne me créent des ennemis.* »³⁶

Au-delà des aspects financiers, toujours importants et bien délicats dans ce genre de choses, le lendemain (le 7 janvier 1919), Brătianu apprenait de Paris que « Le Matin », « Le Temps » et autres cinq grands journaux du matin ont publié une information concernant la situation de la Dobroudja et « *les persistances bulgares à l'occuper en violation de l'intégrité du territoire roumain.* »³⁷ La question juive restait toujours très actuelle. Le même jour V. Antonescu donnait des assurances que la nouvelle situation créée aux Juifs en Roumanie aura une très large publicité en France et à l'étranger, mais il suggérait aussi qu'ils fassent « *une démonstration de reconnaissance à l'occasion de la publication du décret leur accordant des*

³⁵ *Ibidem*, f.38.

³⁶ *Ibidem*, ff.46–47 : Tél. de Paris, n° 44 du 6 janvier 1919, Victor Antonescu.

³⁷ *Ibidem*, f. 50 : Tél. de Paris, n° 48 du 7 janvier 1919, Victor Antonescu : cf. Antonina KUZMANOVA. *Ot Njoi do Krajova. Văprosăt za Južna Dobrudža v međunarodnite otnošenija (1919–1940)*. Sofia, 1989. pp. 29 et suiv.

droits. » Il promettait qu'il allait publier dans la presse française un compte-rendu de cette manifestation, « *ce qui produirait un excellent effet.* » De même, il insistait qu'il était indispensable d'envoyer chaque jour des informations sur la situation politique et économique intérieure, la situation de la Bessarabie, de la Bucovine, de la Transylvanie, de la Dobroudja et du Banat, mais aussi sur tout ce qui intéresse la politique de la Bulgarie, de la Russie, de l'Ukraine, de la Serbie, de la Hongrie, de la Pologne en relation avec les intérêts de la Roumanie. À la fin de ce télégramme, Antonescu demandait d'urgence le chiffre des pertes roumaines en morts ou blessés par suite à la guerre et aux maladies.³⁸

Dans le même dossier, se trouve un texte manuscrit en français, daté le 15 janvier 1919, en fait une biographie de I.I.C. Brătianu où on insistait sur les relations de sa famille, en commençant avec son père, avec la France ; il était aussi évoqué le général Henri Berthelot, le chef de la Mission Militaire Française en Roumanie pendant la guerre. C'est évident qu'il s'agissait d'un matériel documentaire qui devait être à l'origine d'un article publié dans la presse française à l'occasion de l'arrivée du premier ministre roumain à Paris pour les pourparlers de la paix.³⁹

Nous pouvons donc affirmer qu'à mi-janvier 1919 l'appareil de la propagande roumaine à Paris était déjà en fonction. Des synopes ne manquaient pas. Par exemple, justement le 15 janvier, E. Roels et Antonescu signalaient à Tavernier que ses télégrammes de Jassy étaient arrivés le 12 janvier par la poste ; l'une des explications était la surcharge de la station de télégraphie sans fil fut trop chargée. Par conséquent, ils lui demandaient d'envoyer chaque jour des télégrammes « *pas longs* » par l'intermédiaire du Ministère des Affaires Étrangères de Bucarest adressés à la Légation de Roumanie de Paris.⁴⁰

Enfin, peu de temps après l'ouverture des travaux de la Conférence, le ministre de Roumanie en France faisait un bilan sur l'état des choses visant la propagande roumaine et esquissait les nouvelles tâches. Donc, le 31 janvier 1919, il réitérait l'attention du département de Bucarest sur la nécessité urgente « *qu'il y aurait à envoyer en ce moment à Paris des télégrammes de presse.* » La raison : il avait, en effet, constitué l'outillage « *pouvant répandre toutes nos informations ; et cet outillage serait vain s'il n'était pas alimenté de Bucarest et cette lacune serait d'autant plus regrettable que tous les autres pays procurent aux journaux actuellement une abondante documentation.* » Victor Antonescu avouait qu'il était au courant par Tavernier sur le fait qu'il avait conseillé la Direction du Service de la Presse du Ministère de l'Intérieur de concevoir un texte d'un télégramme quotidien « *résumant un télégramme que les secrétaires généraux de chaque département seraient chargés chaque jour de rédiger sur l'activité de la veille, le Service de la Presse étant chargé d'arrêter seulement les faits notoires intéressants.* » De même, il soulignait qu'il était de la première nécessité, en outre,

³⁸ *Ibidem*, f. 51 : Tél. de Paris, n° 49 du 7 janvier 1919, Victor Antonescu.

³⁹ *Ibidem*, ff. 54–55.

⁴⁰ *Ibidem*, f. 56 : Tél. de Paris, n° 62 du 15 janvier 1919, Edgar Roels et Victor Antonescu.

de télégraphier avec des dates et des précisions, toute information tendant à montrer « *la situation pénible faite au pays par suite des réquisitions ennemies ainsi que les détails sur l'état lamentable de la population au point de vue matériel ; à ce sujet, les informations des préfets pourraient être fort utiles à les provoquer.* » On demandait des détails sur la situation de la Moldavie et de montrer « *qu'elle n'est pas meilleure par suite du passage des Russes que d'autre.* » On remarquait l'absence totale d'évaluation au sujet des pertes pendant la guerre, de la situation des orphelins et des veuves et des indices sur les moyens « *de fortune pris par l'administration pour parer à ces difficultés, dire leur insuffisance.* » Un autre point : il serait nécessaire aussi de signaler – dates et noms propres – tous les abus de force commis aux nouvelles frontières par les voisins. De même, il revenait sur une ancienne exigence : « *donner également toutes les informations économiques, ainsi que sur la situation politique, économique et sociale de Transylvanie, Banat, Bucovine et faits intéressants qui s'y passent ; il serait très utile de communiquer aussi régulièrement tout ce qui intéresse situation, Russie, Ukraine, Serbie, Hongrie, Pologne, en relation avec les intérêts de la Roumanie.* »⁴¹

*

En guise de conclusions, quelques remarques :

1. À la veille ou tout de suite après la rentrée dans la Première Guerre mondiale de la Roumanie (le 9 novembre 1918), les autorités de Bucarest ont pensé à l'organisation de la propagande visant la défense des intérêts nationaux avant et pendant les négociations de la paix qui eurent lieu à Paris.

2. Le ministre de Roumanie en France, Victor G. Antonescu, fut l'auteur d'un schéma concernant cette action, qui visait l'action de la presse, l'action sur les personnes et le personnel qui devait être impliqué.

3. Jusqu'à l'ouverture des pourparlers de paix, à la fin de janvier 1919, les responsables de la propagande nationale roumaine ont réussi à construire un réseau favorable dans la presse française.

4. L'emploi des moyens financiers fut toujours envisagé dans cette action.

⁴¹ *Ibidem*, f. 57 : Tél. de Paris, n° 169 du 31 janvier 1919, Victor Antonescu.